

Au fil des quartiers

1^{er} ARRONDISSEMENT

ON POUSSE TOUT A LA SAMARITAINE

La Samaritaine, ex grand magasin, créé au début du XX^e siècle par les époux Cognac et Jay qui avaient fait appel successivement aux architectes Frantz Jourdain puis Henri Sauvage, a fermé pour cause de non-conformité aux règles de sécurité. Le PLU de Paris prévoit un maintien de la fonction de « grand magasin » et trace des filets de hauteur respectueux de l'histoire des lieux et du patrimoine.

Depuis, le groupe LVMH est devenu actionnaire majoritaire et développe sur le site un projet ambitieux. Il souhaite réaliser une galerie marchande, ce qui reste dans l'esprit du lieu, mais sa surface serait considérablement diminuée pour laisser place à un vaste ensemble de bureaux, un important centre de conférence et un grand hôtel de luxe. Les bâtiments ne sont pas adaptés pour ce programme car la majeure partie des surfaces est aveugle ; il est



La Samaritaine

donc nécessaire de réaliser une grande cour intérieure, faisant perdre une surface utile se chiffrant en dizaines de milliers de mètres carrés. Pour compenser cette perte, LVMH propose de rompre l'harmonie de la rue de Rivoli datant de Napoléon 1^{er}, de raser quelques immeubles construits sous Louis XV et de surélever l'immeuble sur la rue de Rivoli d'une quinzaine de mètres.

Inacceptable !!! répond la Ville... Et notre Patrimoine ! Et notre Grand Héritage ! Quoique... si dans un petit coin vous nous mettiez une crèche et... pourquoi pas aussi 7 000 m² de logements sociaux, on pourrait peut-être

fermer les yeux sur notre petit héritage napoléonien finalement sans importance. Et après tout, si depuis le haut de l'Arc de Triomphe, on voit derrière le Louvre, une grosse boîte à chaussures, ce n'est pas si grave.

Evidemment jusqu'à aujourd'hui cette perspective était considérée comme fondamentale et fortement protégée. Si « Monsieur tout le monde » demandait à placer une antenne, il se faisait opposer à juste titre une fin de non recevoir catégorique. Mais pour LVMH, que ne ferait-on pas... Et après tout pour la Municipalité mettre un peu de contemporain rajouera ce vieux quartier.

SOS Paris n'est pas forcément en accord avec cette vision de la protection du patrimoine. Si nous ne sommes pas, par principe, opposés à une architecture contemporaine, celle-ci doit entrer dans le cadre d'un strict respect d'une réglementation urbaine contraignante et respectueuse du passé et de notre héritage. C'est pourquoi SOS Paris, accompagné des associations « Ensemble rue Baillet » et « Accomplir » a formulé un recours contre la modification du PLU de Paris autorisant la défiguration de notre paysage urbain.

Remi Koltirine



Passerelle de la Samaritaine rue Baillet